

Commune de Saint-André de l'Epine
Réunion du Conseil Municipal
Séance du 02 JUIN 2017

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 02 juin 2017 à 20 heures 30 à la mairie sous la présidence de Serge Montaigne, Maire.

Présents : Montaigne Serge, Eudes Alain, Larsonneur Jean-Claude, Salagnac Gaétan, Lecornu Loïc, Marie Myriam, Chopin Jessica, Martial Nicolas, Catherine Sandra, Gardie Isabelle, Sauvage Cécile, Lebas Nathalie, Rabec David.

Absente : Lebouteiller Mathilde.

Secrétaire de séance : Lecornu Loïc

1 - SIGNATURE ET APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

2 – LOCATION LOGEMENT COMMUNAL

1°) Monsieur le Maire présente deux dossiers qui sont étudiés par les membres du conseil municipal.

Après discussion et vote, le conseil municipal décide de louer le logement situé 6A place de l'église à Madame Cynthia ACHER à compter du 1er juillet 2017 à raison d'un loyer mensuel de 400€ et autorise Monsieur le maire à signer le bail.

2°) Départ de madame Ludivine PILON au 24 juin 2017 :

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à restituer la caution dans son intégralité si l'état des lieux est satisfaisant soit 400€.

A contrario, le conseil municipal autorise monsieur le maire à retenir sur la caution les frais de remise en état du logement.

3 – LOCATION GARAGE COMMUNAL

Après discussion et vote, le conseil municipal décide de louer à l'entreprise Saint-André Plastique de Saint-André de l'Epine le garage communal situé 15 rue du 12 juillet 1944 à compter du 1er juin 2017 à raison d'un loyer mensuel de 250€. et autorise monsieur le Maire à signer le bail.

En accord avec le preneur, une caution représentant deux mois de loyer soit 500€ sera réclamée à la signature du bail.

Le conseil municipal accepte que le délai de préavis à respecter par le locataire pour donner congé soit de six mois, clause qui sera précisée dans le bail.

4 – DEMANDE DE SUBVENTIONS

1°) Monsieur Mathieu Février demeurant dans notre commune a été nommé Jeune Arbitre Fédéral ce qui lui permet d'officier sur des matchs de U17 et U19 nationaux sur le grand ouest.

Ce jeune doit donc se préparer et avoir les équipements adéquats (ensemble de l'équipement dont maillots d'arbitrage, montre connectée, caméra ...).

Il sollicite donc une subvention auprès de sa commune de résidence pour préparer sa prochaine saison dans les meilleures conditions.

Après discussion et vote, le conseil municipal décide de lui attribuer la somme de 100€ par 12 voix pour et une abstention.

2°) Monsieur le Maire énumère l'ensemble des demandes de subventions reçues des associations extérieures à la commune et demande au conseil municipal s'il souhaite leurs donner suite.

Le conseil municipal refuse à la majorité (1 voix pour, 8 contre et 2 abstentions)

5 – INFORMATION PROJET ECOLE

Madame MARIE fait le point sur le projet école et l'ensemble des visites qui ont eu lieu à ce jour.

Une réunion publique d'information aura lieu à l'automne.

6 – TERRAIN DE LA LAGUNE

Le conseil municipal décide à l'unanimité de passer une annonce communale pour trouver une personne intéressée par une dépouille d'herbes du terrain de la lagune, d'environ 1000m² (2 à 3 moutons).

7 – SAGE

La Commission Locale de l'Eau (CLE) réunissant les acteurs locaux du bassin versant de la Vire a arrêté le 12 décembre 2016 son projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux signant ainsi l'aboutissement d'un long travail de concertation. Le conseil municipal doit émettre un avis sur le projet de SAGE du bassin versant de la Vire sous forme d'une délibération dans un délai de 4 mois, passé ce délai l'avis sera réputé favorable. Le dossier est consultable en mairie par les élus et sera soumis au vote lors de la prochaine réunion.

8 – PROPOSITION DE SAINT-LO AGGLO

La mise à disposition de vélos électriques est possible par Saint-Lô Agglo, en contrepartie d'une participation selon l'utilisation.

Après discussion le conseil ne souhaite pas pour l'instant donner suite à cette proposition.

9 – ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique concernant la demande d'autorisation d'augmenter les capacités de production d'une unité de fabrication de sacs plastiques présentée par la sas saint andré plastique est programmée à compter du 19 juin 2017.

Monsieur Claude MADELAINE commissaire enquêteur se tiendra à disposition du publique à la Mairie de St André de L'épine le :

- Lundi 19 Juin 2017 de 10 H à 12 H 30
- Lundi 3 Juillet 2017 de 10 H à 12 H 30
- Jeudi 13 Juillet 2017 de 14 H 30 à 17 H
- Jeudi 20 Juillet 2017 de 14 H 30 à 17 H